

COMPTE RENDU DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE

Lundi 13 octobre 2025-Mairie de Pralong

**Présents :** Mmes Vilvert et Trinel, les directrices, Mmes Billaud, Darnis, Daragon-Vial, Lassaigne, Presle, Solle, les enseignantes du RPI.

M. Garbil, maire de Pralong, M. Paliard, maire de Saint Paul d'Uzore, Mme Bricaud, conseillère à Pralong, M. Gouttesoulard, conseiller à Chalain, Mme Bayle, conseillère à Chalain.

Mmes Deschamps, Lestra, Molinier, Petrache, Pouget, Tessier parents d'élèves délégués.

Mme Karine Vial : ATSEM Chalain

**Excusés :** M. Godel Laurent, Inspecteur de l'éducation nationale ; Mme Genebrier, maire de Chalain, Mme Viallard, parent.

## PRESENTATION DES ELUS ET DES EQUIPES PEDAGOGIQUES

L'ensemble des membres du conseil d'école se présente.

## RAPPEL DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ECOLE

Mme Trinel rappelle les attributions du conseil d'école.

## PERSONNELS DANS LES ECOLES

### Ecole de Chalain d'Uzore:

\*Mme Daragon-Vial a en charge les CE1.

\*Mme Solle a en charge les MS/ GS aidée par Mme A Bayle.

\*Mme Trinel a en charge les CP, complétée les lundis, jour de décharge administrative par Mme Lassaigne.

\*Mme Presle a en charge les PS/ MS avec Mme Vial.

\*Mme Rondier et Mme Bayle sont employées pour la cantine.

\*Mme Morgane Roux est employée pour le ménage.

\*Mmes Vial et Bayle gèrent le périscolaire.

\*1 poste AESH à plein Temps sur l'école : Mme Séverine Eymard.

### Ecole de Pralong :

\*Mme Vilvert a en charge la classe de CE1 / CE2 et la direction de l'école.

\*Mme Billaud a en charge la classe de CE2/CM1.

\*Mme Darnis a en charge la classe de CM1/CM2.

\*2 AESH : Mme Laurendon, à plein temps et Mme Derory, à mi-temps.

\*Mmes Pernil et Tronel gèrent l'encadrement des élèves pour la garderie, le car, la cantine et les temps d'accueil périscolaires. Elles ont également en charge l'entretien des locaux.

## **EFFECTIFS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026 :**

### **A Chalain : 84 élèves**

PS = 15            MS= 16            GS =15            CP= 16            CE1= 22

Répartition par classe : PS/ MS : 23 élèves (15 PS+8 MS) MS/GS= 23 élèves (15GS +8 MS)      CP : 16      CE1= 22 élèves

### **A Pralong : 65 élèves**

CE1 = 13    CE2= 20 élèves            CM1=12 élèves            CM2= 19 élèves

Répartition par classe : CE1/CE2 = 20 élèves (13+7)  
(13+8)      CM1/CM2=23élèves ( 4 +19)

L'effectif total du RPI est donc de 148 élèves pour le RPI.

Mme Trinel demande à ce que les nouveaux habitants viennent se déclarer en mairie lors de leur installation afin d'affiner les effectifs pour l'année prochaine. Les prévisions pour la rentrée 2026 sont déjà demandées.

## **ADMINISTRATIF**

### **\*PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)**

Les PPMS des 2 écoles sont présentés aux parents,

- Un exercice incendie a été fait dans chaque école
- Un exercice intrusion sera fait avant les vacances de Toussaint
- Un exercice confinement se fera avant la fin de l'année civile

### **\*Le Règlement intérieur :**

Chaque règlement est présenté au conseil. Il s'appuie sur le règlement départemental. Chaque école y a rajouté un avenant.

Discussion autour des montres connectées : la phrase « interdiction de tous les objets connectés à l'école » sera ajoutée au règlement intérieur de chaque école.

**\*Le livret d'accueil Maternelle présenté aux parents élus** : Mme Trinel présente le livret d'accueil qui est remis aux familles à l'inscription à Chalain.

**\*PHARE** (Prévention contre le HARcèlement à l'Ecole) : les 2 écoles participeront à la journée Nationale (Non Au Harcèlement) contre le harcèlement sous la forme de débat, atelier collaboratif, lecture d'albums. Elle aura lieu le jeudi 6 novembre 2025.

**\*Charte de la laïcité et Charte de l'utilisation d'internet à l'école** : les familles ont reçu ces chartes à signer en début d'année scolaire.

**\*Les APC** (Activités Pédagogiques Complémentaires) : elles ont lieu sur proposition des enseignantes pour des enfants qui rencontrent des difficultés en classe, par petits groupes. L'accord et l'engagement des parents sont demandés.

Ecole de Chalain : de 8h05 à 8h35

Ecole de Pralong : de 16h15 à 17h15

Il existe également des heures de soutien dans le cadre du Pacte :

- Ecole de Pralong : 2 soirs par semaine 16h15 à 17h15, en fonction des groupes.
- Ecole de Chalain : Le mardi de 16h30 à 17h30

## **LES PROJETS DE L'ANNEE :**

#A l'école de CHALAIN, le fil conducteur de l'année sera le cirque :

**\*Rentrée « en cirque »** s'est faite avec « Cerisette le clown ». Mme Trinel remercie le sou des écoles pour sa participation et sa participation café croissant. Une rentrée sereine et conviviale.

**\*Théâtre des pénitents** : Les Cp et les CE1 iront voir un spectacle lié au cirque au théâtre des Pénitents « Top down » au mois de mai

\*Les PS/ MS/ GS sont sur la liste d'attente pour un spectacle au théâtre des Pénitents

**\*Spectacle CIRQUE** : Projet d'aller voir un spectacle Cirque sous chapiteau à Roanne ou Saint-Etienne, en attente des dates.

**\*Spectacle Noël** : Le vendredi 19/12 matin : un magicien viendra pour 2 spectacles à l'école : un pour les PS/ MS/GS et un autre pour les CP et CE1.

**\*Classe cirque** : Le Cirque Piccolino s'installera à l'école du 26 au 29 mai ; les enfants proposeront leur spectacle à leur famille le vendredi soir

**\*EPS** : A la rentrée des vacances de la Toussaint, M. Jac, conseiller Pédagogique EPS, interviendra pour un cycle handball avec toutes les classes.

**\*Semaine du goût** : les enfants ont bénéficié d'un cycle science sur l'alimentation et le vendredi 17 novembre, ils prendront un petit déjeuner équilibré à l'école.

**\*Piscine** : cette année, ce sera la classe de CP qui participera au cycle natation du 23/02 au 3/04 les lundis et jeudis matin

**\*Projet Livre élu** : 4 livres, sur le thème de « la correspondance »

**\*Projet Coopération** : le dernier vendredi avant les vacances, les élèves des quatre classes sont réunis pour des activités dont le but est de coopérer, de travailler ensemble sur un projet commun, travailler en équipe.

**\*Bibliothèque** : plusieurs visites à la bibliothèque de Chalain sont programmées cette année. Le but est de découvrir la bibliothèque, d'écouter des histoires, d'apprendre à aimer les livres....

**\*NEFLE** (Notre Ecole Faisons Là Ensemble) « Mobiliser son corps pour mieux apprendre » Nous sommes dans la dernière des trois années du projet qui permettra de financer l'achat de matériel pour la cour, les sorties au théâtre des Pénitents, la classe cirque. Le dernier versement de la subvention vient d'arriver.

## #A l'école de PRALONG

\***Rentrée en musique** : dès la première semaine de l'année, les élèves sont allés à Saint Bonnet le Château pour voir un spectacle « Pitt Ocha » par la compagnie des Ogres de Barback. Ce fut un spectacle de qualité qui sera un point d'appui au travail en musique sur l'année.

\*Le **cycle piscine** est terminé, il a commencé le 5 septembre. Les enseignantes remercient les parents accompagnateurs qui se sont mobilisés rapidement.

\***Bibliothèque** de Pralong : les bénévoles accueillent les enfants, leur présentent des histoires ou lisent des livres sur des thèmes définis ensemble. Ensuite, les enfants peuvent investir le lieu et emprunter des livres pour la classe.

\***Eco pousse** : L'objectif de ce projet est de sensibiliser les élèves à la transition écologique, d'apprendre les éco-gestes. Il y aura trois interventions dans chaque classe. Ce projet est financé par Loire Agglomération.

\***ExpLoir'-acteurs** : ce projet propose un travail autour du fleuve Loire et de l'eau. Il se finalise par une randonnée sur les bords de la Loire en mai ou juin.

\***Tennis de table** cycle à venir en mars/avril : en partenariat avec la FFTT qui prêtera 6 tables et qui aidera les enseignantes à mettre en place le module d'apprentissage. Mme Vilvert demande la possibilité de stocker les tables dans la salle des fêtes. M. Garbil donne son accord, il va regarder comment faire.

\***Ecole en poésie** : année 3 de ce projet : Un artiste interviendra dans les classes pour travailler autour de la poésie. Ce projet a un triple financement : subvention ADAGE, partenariat avec le centre social et le reste est pris en charge par le sou des écoles.

\***Liaison école-collège** : en mai les CM1 et CM2 iront au collège, rencontrer 1 ou 2 classes de 6<sup>ème</sup>. En amont, il y aura un travail commun autour des livres du projet livre élu, commun à l'école de St Etienne le Molard.

La journée Portes ouvertes du collège Astrée de Boën aura lieu le samedi 31 janvier 2026. Une réunion à l'école est également prévue en janvier, à destination des parents des élèves de CM1 et CM2.

\***Livre élu** : participation au projet proposé par la circonscription : lecture et études de 4 livres, puis élection de celui qui a été préféré par les classes.

Les mairies proposent des idées de projet :

- En partenariat avec Enedis : le transformateur à l'entrée du village de Pralong est régulièrement dégradé, M. Garbil propose que les enfants puissent travailler avec un artiste pour créer une fresque afin de l'embellir. La mairie est à la recherche d'un artiste pour ce projet.
- La biodiversité : atelier interactif : le projet reste à définir pour voir s'il correspond à des contenus scolaires.
- M. Paliard informe que sur Saint Paul d'Uzore, un refuge LPO a été créé et peut faire l'objet d'un travail. Les enseignantes le notent.

## **LES TRAVAUX FAITS ET A FAIRE :**

A l'école de Chalain : les travaux ont été faits au fur et à mesure des demandes.

A l'école de Pralong :

\*Le TBI de la classe de Mme Darnis a été changé suite à la demande du dernier conseil d'école. Mme Darnis remercie la mairie.

\*Mme Vilvert explique à nouveau que la luminosité dans sa classe ne permet pas de voir correctement le tableau. Les stores installés ne sont pas occultants. Elle répète également la gêne occasionnée par le purificateur d'air. M. Garbil réfléchit à une solution. Il propose le passage de l'entreprise. Il est proposé également un ajout de stores occultants ou de rideaux extérieurs

\*Mme Vilvert redemande l'aide pour clôturer le Projet 2024-2025 dans le cadre du label en poésie : une œuvre a été réalisée par les enfants l'an dernier : il faudrait la vernir pour pouvoir la fixer sur un mur à l'extérieur, dans la cour de l'école.

\*M. Garbil rappelle les travaux effectués cet été : réfection des menuiseries extérieures sur le bâtiment du bas.

\*Mme Vilvert précise que dans l'ensemble, les travaux sont réalisés au fur et à mesure des demandes des enseignantes, et elle en remercie la mairie.

## **QUESTIONS DES PARENTS :**

\*Une remarque a été soulevée concernant les nouvelles modalités d'inscription à la cantine, à savoir l'inscription qui doit se faire la semaine avant. M. Garbil informe que cette modification est due au prestataire, la société API, qui l'impose.

\*M. Garbil demande à ce que la dernière date du conseil d'école soit repoussée pour pouvoir avertir les parents des éventuels changements de cantine.

\*A Chalain : Problème de la présence de chiens à la sortie de l'école : rappel, les chiens sont interdits dans l'enceinte de l'école. A la sortie de l'école, il y a des enfants qui ont parfois peur des aboiements des chiens.

\* Rappel : Il est interdit de fumer aux abords immédiats d'une école. Un affichage spécifique a été fait.

Les prochaines dates des conseils d'école sont fixées :

- Le lundi 2 février 2026 à 18h00, Chalain d'Uzore
- Lundi 15 juin, 18h00, à Saint Paul d'Uzore

Les directrices remercient l'assemblée. La séance est levée.